

MEMOIRE/ MEMOIRES DE JURISTES
Série de débats avec des hommes et des femmes qui ont marqué la mémoire
juridique tunisienne
Interviewé.é.s par Wahid ferchichi

ذاكرة وذكريات قانونية
سهرات حوارية مع نساء ورجال أثروا و أثرن في القانون التونسي
حوارات يجريها وحيد الفرشيشي

Chaque lundi soir du mois de Ramadan de 21h à 22h
Diffusé directement sur les pages de l'Art Rue ; de l'ADLI et de la Faculté des
sciences juridiques

La mémoire juridique tunisienne reste peu documentée. Les enseignant.e.s chercheur.e.s ont certes participé à enrichir la pensée et la bibliothèque. Toutefois, nous ne connaissons pas leurs cursus, leurs lectures, les penseurs, les courants de pensée et courants littéraires et artistiques qui constituent leur source d'inspiration... Nous connaissons leurs écrits mais nous ne connaissons que très peu les personnes...

Ces soirées-interview nous permettront de mieux les connaître et de leur poser des questions sur leur passé mais aussi sur le présent et le future d'un pays qu'elles/ qu'ils ont tant aimé et servi : la Tunisie.

Wahid Ferchichi qui est professeur de droit à l'Université de Carthage, occupe actuellement le poste de Directeur de département de droit public à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis ; rendra hommage à ces hommes et ces femmes qui par leurs cours, écrits, encadrements, implication dans la vie publique ont influencé des générations entières de juristes tunisien.ne.s.

- Lundi 19 avril **Yadh Ben Achour** : grand juriste et penseur, ex doyen, président de l'instance supérieure de la réalisation des objectifs de la révolution en 2011; actuellement membre du conseil des droits de l'Homme à Genève auteur d'ouvrages où se mêlent (superbement) droit, pensée politique, religion et philosophie...

- Lundi 26 avril **Kalthoum Mziou Dourai**; première doyenne d'une faculté de droit en Tunisie, spécialiste du statut personnel; ayant participé à tous les projets portant modification du code du statut personnel...

- Lundi 2 mai **Mohamed Salah Ben Aissa**: ancien doyen de la faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, secrétaire général du gouvernement en 2011, le ministre rebelle (2015-); Occupant le poste de ministre de la Justice ; il a clairement défendu l'abrogation de l'article 230 du code pénal et l'indépendance de la magistrature...

- Lundi 11 mai **Soukeina Bouraoui**: Professeure de droit pénal; fondatrice de la discipline droit de l'environnement en Tunisie; a dirigé le CREDIF et actuellement directrice du Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche (CAWTAR).